



Assemblée générale

Distr. générale
10 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 25 de l'ordre du jour

Université pour la paix

Université pour la paix

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Le présent rapport expose en détail les progrès accomplis pour revitaliser l'Université pour la paix, notamment sur le plan de l'élaboration et de la mise en oeuvre de son programme de formation ainsi que de l'élargissement de sa vocation au monde entier. Dans le cadre du programme quinquennal de développement et de revitalisation, un nouveau programme de formation a été élaboré. Actuellement en cours d'application sur le campus de l'Université du Costa Rica, il comporte cinq nouveaux programmes de préparation à la maîtrise dans les domaines de la paix et de la sécurité et un certain nombre de formations courtes s'adressant à des cadres en milieu de carrière. Le matériel de formation mis au point sera diffusé auprès des universités partenaires dans le monde entier afin que les étudiants puissent étudier dans leur pays les questions essentielles relatives à la paix et la sécurité. De plus en plus de donateurs ont fourni un appui financier au lancement et à la poursuite du programme de formation nouveau et novateur. Toutefois, sa mise en oeuvre complète et sa diffusion mondiale sont subordonnées à l'obtention d'un financement important et régulier dans les années à venir.

* Le présent document a été soumis tardivement aux services de conférence et sans l'explication requise au titre du paragraphe 8 de la résolution 53/208 B, dans lequel l'Assemblée générale décidait qu'en cas de soumission tardive les raisons devraient être indiquées dans une note explicative figurant dans le document.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
II. Élaboration et mise en oeuvre du programme de formation	6–13	3
A. Enseignement au siège	8–10	4
B. Enseignements sur d'autres sites	11	5
C. Élaboration et diffusion du matériel de formation	12	5
D. Enseignement à distance	13	5
III. Diffusion mondiale du programme de l'Université pour la paix	14–19	5
IV. Développement institutionnel	20–22	7
V. Situation financière	23–29	7
A. Financement du processus de revitalisation	25	8
B. Financement du programme d'études	26–27	8
C. Programme de bourses d'études de l'Université	28–29	9
VI. Conclusion	30–32	9

I. Introduction

1. L'Université pour la paix a été créée en 1980, conformément à la résolution 35/55 de l'Assemblée générale afin de « doter l'humanité d'un établissement international d'enseignement supérieur au service de la paix, ayant pour objectif de favoriser entre tous les êtres humains un esprit de compréhension, de tolérance et de coexistence pacifique, d'encourager la coopération entre les peuples et de contribuer à réduire les obstacles et les menaces à la paix et au progrès dans le monde, conformément aux nobles aspirations proclamées par la Charte des Nations Unies ». Le siège de l'Université se trouve dans les environs de San José au Costa Rica.

2. Créée en vertu d'un accord international entériné par l'Assemblée générale, l'Université dispose, sur le plan du fonctionnement, d'une large autonomie et d'une grande souplesse qui lui permettent de servir de lien entre les établissements universitaires et les institutions gouvernementales et non gouvernementales en abordant les questions relatives à la paix et la sécurité dans le cadre de l'enseignement, de la formation et de la recherche. Elle est dirigée par un Conseil dont les membres sont nommés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en consultation avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

3. Dans sa résolution 56/2, l'Assemblée générale a noté que le Secrétaire général s'employait, en consultation avec le Directeur général de l'UNESCO et avec l'appui du Gouvernement costaricien, à revitaliser l'Université. Elle a invité les États Membres à adhérer à l'Accord international portant création de l'Université pour la paix (voir résolution 35/55, annexe) et prié le Secrétaire général d'envisager de faire appel à l'Université afin d'appuyer les efforts qu'il mène pour régler les différends et consolider la paix, ainsi que pour promouvoir la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix. Elle a également invité les États Membres, les organismes intergouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les personnes intéressées à fournir un appui financier à l'Université.

4. Dans le cadre du processus continu de réforme, le Secrétaire général a adopté des mesures en vue de renforcer l'Université pour la paix et d'élargir ses activités à toutes les régions du monde. Depuis 2001, une stratégie de diffusion des activités de l'Université et d'amélioration de son programme de formation a été mise en oeuvre, afin de faire de celle-ci un lieu de concentration des efforts internationaux dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche au service de la paix et de lui permettre ainsi de s'acquitter de façon plus efficace de la mission mondiale que lui a confiée l'Assemblée générale.

5. Le présent rapport est soumis par le Secrétaire général en vue de faciliter à l'Assemblée générale l'examen, à sa cinquante-huitième session, du point intitulé « Université pour la paix ».

II. Élaboration et mise en oeuvre du programme de formation

6. Depuis 2001, l'Université pour la paix a accompli des progrès sensibles dans la réalisation de deux objectifs importants au vu du mandat que lui a confié l'Assemblée générale et des décisions du Conseil de l'Université pour la paix. Ces deux objectifs sont les suivants : élaborer un programme d'enseignement, de formation et de recherche portant sur les questions essentielles en matière de paix et

de sécurité, et, parallèlement, diffuser ce programme dans différentes régions du monde grâce à son réseau d'établissements partenaires.

7. Un programme d'études pluriculturel et modulaire portant sur des questions clefs dans le domaine de l'éducation au service de la paix est en cours d'élaboration. Ce programme aborde également la méthode et la stratégie de diffusion du matériel de formation auprès des universités partenaires dans le monde entier. Il comporte quatre volets principaux.

A. Enseignement au siège

8. Les cinq nouveaux programmes de préparation à la maîtrise proposés maintenant au siège sont les suivants : Droits de l'homme; Droit international et règlement des différends; Études internationales sur la paix; Les femmes et la consolidation de la paix; Gestion des ressources naturelles et développement durable; pour ce dernier, il s'agit d'une double maîtrise assurée en collaboration avec la School of International Service de l'American University (Washington). Pour l'année universitaire 2003-2004, quelque 80 étudiants provenant du monde entier suivent actuellement ces cinq programmes. On estime que, pour l'année universitaire 2004-2005, leur nombre devrait dépasser la centaine.

9. Le programme consacré aux études internationales sur la paix, lancé en septembre 2003, est un élément clef du programme d'études de l'Université pour la paix. À cet égard, le cours préparatoire aux études internationales sur la paix présente un intérêt particulier car il a été mis au point grâce à un processus international de consultation visant à l'intégrer dans tous les autres programmes de l'Université et à le diffuser auprès d'autres universités. Étant donné que le programme d'études se compose de modules, certains éléments communs aux différents programmes de préparation à la maîtrise ont été inclus dans ce cours préparatoire, lequel deviendra obligatoire pour les étudiants de tous les programmes de l'Université pour la paix, conformément à la résolution 35/55 portant création de l'Université.

10. Des progrès ont également été accomplis dans l'élaboration des modules d'enseignement, des cours et des programmes de formation dans certains domaines et, notamment, les suivants : le développement économique et la paix; la sécurité environnementale; les jeunes, l'emploi et la violence; et les médias, la paix et la sécurité. Ultérieurement, un programme de préparation à la maîtrise dans le domaine du désarmement et la non-prolifération sera lancé, conformément au nouveau mandat particulier que l'Assemblée générale a confié à l'Université. L'année dernière, certaines formations courtes ont également été dispensées dans les domaines suivants : le développement économique et la paix; les femmes et la consolidation de la paix; l'incapacité; la sécurité humaine; les armes légères; les droits de l'homme et la religion; et la gestion des ressources naturelles. Un programme de premier cycle prévoyant un semestre d'études à l'étranger et portant sur l'étude de la paix et du règlement des conflits a été élaboré; il sera enseigné sur le campus principal à partir de 2004.

B. Enseignement sur d'autres sites

11. Des enseignements ont également commencé à être assurés sur des sites autres que le siège. En 2002 et 2003, à l'Université d'Europe centrale de Budapest, des chercheurs de haut niveau venant d'Asie centrale ont pu suivre trois mois de cours sur la paix et le règlement des conflits. Ils assurent à présent ce cours dans leurs propres universités. Par ailleurs, deux formations courtes destinées à des cadres ont été dispensées à l'Université Mahidol de Bangkok en juillet 2003, dans le cadre du programme de la région de l'Asie et du Pacifique. L'une, à laquelle ont participé 55 cadres provenant de 18 pays d'Asie et du Pacifique, portait sur « La sécurité environnementale et les conflits autour des ressources naturelles : vulnérabilité et vigilance renouvelées »; l'autre, que 47 cadres provenant de 10 pays de la région ont suivi, s'intitulait « Religion : guerre ou paix? ».

C. Élaboration et diffusion du matériel de formation

12. Le contenu des cinq programmes de préparation à la maîtrise ayant été mis au point, il s'agit maintenant, dans le cadre du processus de développement, de mettre l'accent sur la diffusion, grâce à des techniques de pointe, du matériel de formation, des cours et des modules auprès des universités partenaires du monde entier, afin qu'un enseignement dans le domaine de la paix et du règlement des conflits puisse y être assuré. En diffusant ce savoir pluriculturel issu de l'Organisation des Nations Unies auprès de milliers de jeunes dirigeants et enseignants, l'Université pour la paix peut contribuer sensiblement à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits en créant un important effet multiplicateur et en permettant à de nombreux étudiants d'étudier dans les universités de leur pays des aspects spécifiques tels que la prévention des conflits, la médiation, la consolidation de la paix, les droits de l'homme, la question des sexes, etc. Certaines universités partenaires en Afrique, en Amérique latine, en Asie centrale et en Asie et Pacifique sont prêtes à utiliser le matériel de formation de l'Université pour la paix dès qu'il sera disponible.

D. Enseignement à distance

13. Le contenu de la formation étant maintenant disponible, les activités dans le domaine de l'éducation et des technologies de l'information connaissent une accélération. Un programme d'enseignement à distance intitulé « UPEACE GlobalEd » est en cours d'élaboration. Il permettra d'assurer un enseignement via Internet dans les domaines principaux qui constituent le cœur du programme de l'Université. Ce site Web a fait l'objet d'améliorations et les technologies de l'information et des communications (TIC) sont maintenant à la disposition de toutes les activités pédagogiques et de la bibliothèque.

III. Diffusion mondiale du programme de l'Université pour la paix

14. Conformément à son mandat, le programme de l'Université pour la paix est diffusé dans d'autres régions du monde.

15. Dans un premier temps avec l'appui des Pays-Bas et du Danemark, puis de la Norvège et de la Suède, elle a élaboré un programme d'envergure en vue de développer l'éducation au service de la paix en Afrique dans le cadre de missions approfondies de consultation auprès, notamment, d'universitaires, de responsables de la société civile, de chercheurs, de fonctionnaires, de militaires, etc., menées dans 10 pays. Ainsi, a-t-on pu réunir un ensemble d'informations inestimables sur les activités de recherche et d'enseignement en cours sur ce continent et sur les besoins et obstacles concrets quant au renforcement des capacités dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche au service de la paix. Un solide réseau d'institutions partenaires sensibilisées à cette entreprise a été créé en Afrique, ce qui a permis d'élaborer un ambitieux programme sur cinq ans destiné à aider les universités africaines à renforcer leur capacité à enseigner et mener des recherches dans les domaines essentiels tels la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la réconciliation et les droits de l'homme, etc.

16. Comme indiqué au paragraphe 11 ci-dessus, avec l'aide du Danemark, des États-Unis d'Amérique et de la Norvège, l'Université pour la paix a également lancé en Asie centrale un programme consacré à l'éducation au service de la paix. À partir de l'expérience acquise lors de la première année pilote, un programme de trois ans a été mis au point. Il comporte notamment un programme d'enseignement consacré à l'étude de la paix et du règlement des conflits dispensé à l'Université d'Europe centrale de Budapest, des réunions supplémentaires du forum régional sur l'éducation pour le règlement des conflits en Asie centrale et la diffusion des enseignements à l'échelle locale au Tadjikistan et dans d'autres pays de la région. Les quelque 25 universitaires d'Asie centrale qui ont suivi les cours intensifs de l'Université pour la paix dispensés en 2002 et au cours du premier trimestre 2003 à l'Université d'Europe centrale de Budapest sont retournés dans leur pays où ils ont commencé à enseigner ce qu'ils avaient appris, ce qui prouve la validité de la démarche de l'Université pour la paix et montre bien qu'il est possible d'obtenir rapidement des résultats positifs.

17. Un programme régional pour l'Asie et le Pacifique est également en cours d'élaboration. La première étape consiste à mettre en relation un vaste ensemble de grandes universités afin de constituer un « Réseau universitaire d'Asie-Pacifique pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix ». La deuxième réunion, destinée à consolider le Réseau, s'est déroulée à Beijing, en juin 2002, sous l'égide de l'Université pour la paix et l'Université Tsinghua. Pour les deux formations courtes interuniversitaires, dispensées en juillet 2003 à l'intention de cadres à l'Université Mahidol de Bangkok sur les thèmes « La sécurité et environnementale et les conflits autour des ressources naturelles » et « La religion : guerre ou paix? », il a été fait appel à l'expertise des membres du Réseau. L'ensemble du matériel de formation sera utilisé pour compléter les programmes des universités membres du Réseau et faciliter la mise au point de cours dans les universités partenaires.

18. De même, un programme a été conçu pour l'Amérique latine. Il met particulièrement l'accent sur les mesures concrètes visant à améliorer la sécurité des personnes dans la région. Cette question sera abordée en relation avec deux autres thèmes : l'amélioration du travail des services de police et de sécurité et la redéfinition du rôle de l'armée; et la mobilisation du milieu des affaires et de la finance en vue d'améliorer les perspectives d'emploi et renforcer la stabilité et la sécurité. Le programme mettra l'accent sur trois aspects : le renforcement de

l'éducation et de la formation au service de la paix dans les universités et les établissements de formation d'Amérique latine; la promotion de la recherche afin de déterminer plus précisément les causes profondes de l'instabilité et de la violence; et le renforcement des sources d'information et des indicateurs sur les questions liées à la violence et au maintien de la stabilité et de la paix.

19. Un certain nombre d'activités ont déjà été mises en oeuvre dans ce cadre. Le Centre mondial d'information et de recherche pour la paix de Montevideo, apparenté à l'Université pour la paix, mène des activités spécialisées en collaboration avec un vaste réseau d'universités et d'établissements de la région. Le Centre mondial de recherche et de formation en matière de règlement des conflits de Bogota, lui aussi apparenté à l'Université pour la paix, vient de mettre en place un programme avec l'appui du Gouvernement colombien. Deux programmes sont actuellement en cours en Amérique centrale : le premier, qui bénéficie du soutien de l'Italie, est axé sur la sécurité des personnes; le second, appuyé par le Danemark, porte sur les relations entre civils et militaires. Des fonds sont actuellement recherchés en vue du lancement de l'année pilote du programme complet pour l'Amérique latine.

IV. Développement institutionnel

20. Des progrès sensibles ont été accomplis au cours des deux dernières années en vue de moderniser l'Université pour la paix en installant des mécanismes administratifs, financiers et de contrôle conformes aux normes internationales. Un système administratif complet a été conçu en vue de l'inscription et de l'enregistrement des dossiers des étudiants actuels et futurs.

21. En mars 2002, une mission de quatre experts du Gouvernement allemand a, pendant une semaine, procédé à une évaluation de l'Université. Se fondant sur les conclusions positives de cette mission, le Gouvernement allemand a débloqué 1 million d'euros destinés à l'élaboration des programmes.

22. Le consultant externe indépendant chargé d'évaluer les programmes de préparation à la maîtrise 2002-2003 dans les domaines du droit international et des droits de l'homme en a également donné une appréciation très positive, déclarant qu'ils révélaient clairement l'existence d'un climat intellectuel stimulant et porteur et d'un niveau élevé, tant sur le plan de la sélection des candidats que sur celui des résultats des étudiants. Les évaluations citées précédemment montrent que la gestion, l'administration, l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes d'études, et les mécanismes financiers de l'Université pour la paix sont aujourd'hui conformes aux normes internationales. Un Conseil consultatif international, composé de 12 universitaires éminents et mis en place pour orienter la conception des programmes et veiller à la qualité de ces derniers, s'est réuni pour la première fois à Stockholm en mai 2003.

V. Situation financière

23. L'Université pour la paix ne bénéficie d'aucun apport financier direct de la part de l'Organisation des Nations Unies. Elle est tributaire des contributions provenant de sources gouvernementales et non gouvernementales et de fondations.

Malgré un climat financier peu propice, l'Université a pu réunir les fonds nécessaires pour élaborer et diffuser rapidement ses programmes, grâce à l'appui d'un certain nombre de donateurs qui ont fourni et continuent de fournir les ressources nécessaires au développement de cet établissement et de ses programmes d'études.

24. Grâce aux progrès tangibles que l'Université a accomplis en matière d'élaboration et de mise en oeuvre du programme d'études et d'amélioration de la gestion, elle a pu accroître sa crédibilité auprès des donateurs et de ses partenaires. Dix pays contribuent actuellement au programme de l'Université : l'Allemagne, le Canada, le Danemark, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. D'autres donateurs devraient également bientôt lui apporter leur soutien. La Fondation pour les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Philanthropic Collaborative, la Dutch National Postcode Lottery et d'autres ont également fourni des fonds. Le Gouvernement costa-ricien a lui aussi contribué au développement et au financement de l'Université.

A. Financement du processus de revitalisation

25. Au cours de la phase préparatoire initiale, la Fondation pour les Nations Unies a fait un généreux don de 2 millions de dollars des États-Unis. L'Agence canadienne de développement international a également apporté une contribution importante de 4,5 millions de dollars canadiens, échelonnée sur une période de trois ans, dont une partie a été affectée au développement et au financement de l'institution. D'autres donateurs, dont le PNUD, le Rockefeller Brothers Fund et la Philanthropic Collaborative ont également contribué à la stabilisation et la revitalisation de l'Université. Au cours des deux dernières années, la Dutch National Postcode Lottery et les Gouvernements norvégien et suédois ont fourni un soutien financier continu au budget de base. D'autres gouvernements ont fait part de leur volonté de faire de même.

B. Financement du programme d'études

26. Divers gouvernements ont contribué au financement du programme d'études. Les Pays-Bas ont généreusement financé l'année pilote (2002) de l'ambitieux programme pour l'Afrique, grâce auquel des intellectuels et des experts africains ont pu commencer à définir et formuler un programme à long terme visant à renforcer, en Afrique, les capacités d'enseignement en matière de consolidation de la paix et de règlement des conflits. Le programme quinquennal élaboré avec l'appui des Pays-Bas et du Danemark vient d'être lancé avec le soutien complémentaire de la Norvège et de la Suède.

27. Le Danemark, les États-Unis, la Norvège et la Suède ont financé la première année du programme régional sur l'éducation pour le règlement des conflits pour l'Asie centrale. Le soutien du Gouvernement finlandais au programme de préparation à la maîtrise, sur les femmes et la consolidation de la paix, est considérable. L'Allemagne finance l'élaboration de programmes dans les domaines des études internationales sur la paix et de l'éducation au service de la paix. Le Centre canadien de recherche pour le développement international a également

apporté un soutien continu au programme d'études sur la gestion des ressources naturelles de l'Université.

C. Programme de bourses d'études de l'Université

28. L'Université a mis en place un programme de bourses qui fournira une aide financière aux étudiants qualifiés qui la méritent, afin de permettre à ces derniers de bénéficier d'un enseignement de qualité dans les domaines de la consolidation de la paix et du règlement des conflits. Les contributions au Fonds pour l'octroi de bourses permettront à une nouvelle génération d'enseignants et de dirigeants issus de pays en développement d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits et de consolidation de la paix. Des étudiants très méritants et hautement qualifiés issus de pays en développement se verront octroyer une bourse leur permettant de financer leurs études partiellement ou totalement, selon leurs moyens.

29. Le Fonds pour l'octroi de bourses a été créé pour l'année universitaire 2002/03, grâce à une généreuse contribution, reconductible sur plusieurs années, du professeur Steven Rockefeller. Pour l'année universitaire 2003/04, le Gouvernement allemand a également financé certaines bourses pour les programmes d'études sur la paix et l'éducation au service de la consolidation de la paix. L'Université offre aussi des bourses aux étudiants qui suivent le programme de préparation à la maîtrise, sur les femmes et la consolidation de la paix, et ce grâce à l'appui de la Finlande.

VI. Conclusion

30. **En mettant l'éducation au service de la paix, le programme de l'Université pour la paix s'attaque aux causes profondes des préjugés, de la haine et des conflits d'une façon ciblée et concrète en renforçant les connaissances et l'expertise, ces ressources qu'il est urgent de mobiliser pour promouvoir la paix et la non-violence. Avec le temps, un nombre croissant d'étudiants devrait acquérir d'excellentes qualifications dans les domaines de la paix et du règlement des conflits. Rapidement, sera constitué un réseau d'étudiants, d'universitaires, d'enseignants et de chercheurs, mais aussi de femmes et d'hommes actifs et compétents oeuvrant en faveur de la paix dans différents pays du monde. Cela contribuera considérablement à renforcer les capacités d'enseignement et de recherche au service de la paix dans les pays en développement – une des priorités de l'Université pour la paix aux termes du mandat que lui a confié l'Assemblée générale.**

31. **D'ici à décembre 2005, la stratégie quinquennale de développement de l'Université sera arrivée à son terme : la première phase d'élaboration du programme d'études aura été menée à son terme; le programme devrait être financé dans une large mesure grâce aux droits d'inscription et des frais de scolarité; les activités régionales seront autofinancées; et le programme d'enseignement à distance permettra de dégager des recettes.**

32. **La réussite pleine et entière de la mission de l'Université dépendra du large soutien d'un nombre accru de gouvernements adhérant à l'Accord international portant création de l'Université pour la paix, mais également de la disponibilité des ressources financières nécessaires au fonctionnement**

institutionnel de l'Université et à la mise en oeuvre et à la diffusion de son programme d'études.
